

Fiche d'inscription
2015-2016

Département Droit

Conditions générales d'inscription

► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure pour les stages *Matières fondamentales*, pendant une **période d'essai**, un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation. Cette période est fixée aux deux premiers jours de stage. Pour les stages courts (*Bilans, droit en anglais, oraux, pré-rentree*), toute inscription annulée jusqu'au lundi qui précède le week-end de stage sera **intégralement remboursée**.

Au delà de ces dates, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

prépasup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Fiche d'inscription
2015-2016

Département Droit

Droit, encadrement de 1^{er} année

NOM

PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents

e-mail @

► Inscription ▾

Université

Encadrement *Matières fondamentales* :

"Première partie" (Droit civil + Droit constitutionnel) 600€

Stage 1 : 19-26 déc. 2015

Stage 2 : 4-9 jan. 2016

Option reprise individuelle de copie (+100€ par copie/matière)

"Seconde partie" (2 matières à choisir parmi les 4 proposées) 600€

Droit Constitutionnel

Droit Civil

Droit Privé

Droit Pénal

Stage 1 : 24-30 avr. 2016

Stage 2 : 16-22 mai 2016

Option reprise individuelle de copie (+100€ par copie/matière)

Bilans mensuels :

Bilan 1 (23-26 nov.) + Bilan 2 (14-17 déc. 2015) 320€

Bilan 3 (14-17 mars) + Bilan 4 (11-14 avr. 2015) 320€

Droit Constitutionnel

Droit Civil

Droit Privé

Droit Pénal

Cours de droit en anglais :

3,10,17 déc. 2015 + 7-14-21-28 jan. + 4-11 fév + 10-17-24 mars 2015 580€

Stage de pré-rentree 2016 :

● Session, au choix : Session 1 : 10-11 septembre 2016 245 €

Session 2 : 17-18 septembre 2016 245 €

Date et signature obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2015-2016

► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure pour les stages *Matières fondamentales*, pendant une **période d'essai**, un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation. Cette période est fixée aux deux premiers jours de stage.

Pour les stages courts (*Bilans, droit en anglais, oraux, pré-rentree*), toute inscription annulée jusqu'au lundi qui précède le week-end de stage sera **intégralement remboursée**.

Au delà de ces dates, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Alfranchir
au tarif
lactère en
vigueur

Melle - M.

prépasup 16 B, rue de l'Estrapade 75006 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation *Encadrement Droit 2015-2016* et vous en remercions.

Matières fondamentales "Première partie" (Droit civil + Droit constitutionnel)

Stage 1 : 19-26 déc. 2015

Stage 2 : 4-9 jan. 2016

Option reprise de copie

Matières fondamentales "Seconde partie"

Droit Constitutionnel

Droit Civil

Droit Privé

Droit Pénal

Stage 1 : 24-30 avr. 2016

Stage 2 : 16-22 mai 2016

Option reprise de copie

Bilans mensuels :

Bilan 1 (23-26 nov.) + Bilan 2 (14-17 déc. 2015)

Bilan 3 (7-10 mars) + Bilan 4 (11-14 avr. 2016)

Droit Constitutionnel

Droit Civil

Droit Privé

Droit Pénal

Cours de droit en anglais : 3,10,17 déc. 2015 + 7-14-21-28 jan. + 4-11 fév + 10-17-24 mars 2016

Stage de pré-rentree 2016 :

10-11 septembre

17-18 septembre

Votre dossier est complet

incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions